

Technicien d'usinage : des places à prendre



Les techniciens d'usinage conduisent des machines à commande numérique. Ici, des jeunes en découverte professionnelle, en visite dans les ateliers du lycée.

Le lycée des métiers Jules-Verne de Saverne propose des places d'apprentissage dans sa section Bac pro, technicien d'usinage. Un projet innovant qui permet de mixer les publics, jeunes en formation initiale et apprentis, et de répondre aux besoins des entreprises locales.

A Saverne, au **lycée** Verne, fonctionne une section de **technicien d'usinage**, une formation de trois ans qui mène au baccalauréat professionnel. Afin de compléter les effectifs et de répondre à un besoin des entreprises locales, l'établissement a décidé d'ouvrir cette voie à des jeunes sous contrat d'apprentissage. Une première dans la région.

Ce mixage de publics a nécessité des aménagements de l'emploi du temps

A la rentrée de septembre, la classe de seconde accueillera donc à la fois des élèves en formation initiale et d'autres sous le statut d'apprentis. Ce mixage de publics a nécessité des aménagements de l'emploi du temps, sachant que les jeunes en formation initiale ont des périodes de stage en entreprise, soit 22 semaines sur les trois années, tandis que les apprentis passent une partie de leur temps dans la société qui les emploie.

Un casse-tête réglé par le responsable pédagogique technique, Romain Kelhetter. « Tout est en place pour la rentrée : les enseignants, le planning et les locaux déjà existants », précise-t-il.

Cette ouverture vers les apprentis s'est faite en accord avec l'Education nationale et la région Alsace qui finance une partie de la formation des apprentis. « Nous sommes toujours prêts à répondre aux besoins des établissements, d'autant plus quand les entreprises du secteur sont à la recherche de ce type de profils. C'est une aubaine pour les jeunes de Saverne qui peuvent ainsi trouver une formation à proximité de chez eux », commente la conseillère régionale Huguette Zeller. Qui dit apprentissage dit employeurs. Et il y en a dans la région de Saverne, et même au-delà.

Les filières industrielles sont porteuses d'emplois

« Avant de lancer ce projet, nous avons analysé les besoins des entreprises industrielles du secteur, et notamment Kuhn qui est l'un de nos partenaires. Il est dommage que les filières industrielles ne soient pas davantage valorisées car elles sont porteuses d'emplois. L'an dernier, les titulaires du Bac pro **technicien d'usinage** ont été destinataires de quatre à cinq offres d'emploi chacun », précise le proviseur du **lycée** Verne Patrice Spiegelhalter.

Encore faut-il savoir ce qu'est un **technicien d'usinage**. Explications. Le **technicien d'usinage** fabrique des pièces mécaniques de précision en conduisant des machines à commande numérique. Il lance et gère la production et doit également contrôler le bon déroulement du processus.

Des places d'apprentissage sont à pourvoir dès la sortie de la classe de 3e dans les entreprises de la région. Les jeunes titulaires d'un CAP CSI, conducteur de systèmes industriels, peuvent accéder à cette formation directement en classe de première et présenter le baccalauréat professionnel en deux ans.

Après le bac, il est possible de poursuivre les études par un BTS industrialisation de produits mécaniques ou conception de produits industriels ainsi que par un DUT génie mécanique et productique. De quoi envisager sereinement une carrière. Et parce qu'on ne le répète jamais assez, les métiers de l'industrie sont bien sûr ouverts aux filles.

Simone Giedinger Contact pour l'inscription dans cette filière : **lycée** Jules-Verne, ?03.88.91.24.22.

Contact pour l'inscription dans cette filière : lycée Jules-Verne, ?03.88.91.24.22.

